

BULLETIN D'ADHÉSION

À remplir et à renvoyer avec votre règlement intégral
(maximum 3 chèques) à :

SNALC

4 rue de Trévise - 75009 PARIS



POUR LES PE LE SNALC C'EST
AU MAXIMUM UN RÈGLEMENT DE **90€**

Académie de :Nouvelle adhésion Renouvellement

M. Mme NOM D'USAGE..... PRENOM.....

Nom de naissance : Date de naissance :

Adresse personnelle :

CP : Ville :

Tél. fixe ://// Portable :////

Courriel :@.....

Conjoint adhérent : M. Mme

CORPS : GRADE : Classe normale Hors-Classe Classe Exceptionnelle

Échelon : Depuis le / / Mi-temps Temps partiel Stagiaire

ÉTABLISSEMENT D'EXERCICE (si Privé s/c, cochez la case) :

Code établissement :

En vertu des articles 27 et 34 de la loi du 06.01.78, j'accepte en remplissant cette fiche de fournir au SNALC les informations nécessaires à l'examen de ma carrière, lui demande de me communiquer en retour les informations sur ma carrière auxquelles il a accès à l'occasion des CAPA, CAPN, FPM et autres groupes de travail et l'autorise à les faire figurer dans ses fichiers, sous réserve des droits d'accès et de rectification prévus par la loi et sauf demande contraire de ma part. La cotisation au SNALC est annuelle : elle est due dans son intégralité (Statuts article 3 / Règlement intérieur art. 2.II).

Je joins un règlement d'un montant total de :
par chèque à l'ordre du SNALC.

.....€

Date et Signature (indispensables) :

Le SNALC, offre l'Assistance et la Protection Juridiques pénales (agressions, diffamation, harcèlement, ...) assurées par la GMF pour une économie nette d'impôts de 35 € incluse dans votre adhésion, ainsi que de nombreuses réductions auprès de nos partenaires (culture, voyages, assurances, hi-fi... : bouton « Avantages SNALC » réservé aux adhérents sur le site).

ENCORE PLUS FACILE ! ADHÉREZ PAR CARTE BANCAIRE OU PAR PRÉLÈVEMENTS MENSUALISÉS SUR LE SITE NATIONAL DU SNALC (www.snalc.fr). Plus de courrier ni de chèque ou de RIB à envoyer, c'est simple, immédiat, et totalement sécurisé.

LE SYNDICAT LE MOINS CHER DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Catégorie	À régler	Coût réel après impôts* et GMF
PE Instituteurs	90 €	30,60- 35 € (GMF)
Stagiaires	70 €	23,30 € - 35 € (GMF)

*Crédit d'impôts : vous déduisez 66 % du montant de votre cotisation de vos impôts ou êtes crédités de ces 66 % si vous n'êtes pas imposable.

L'adhésion au SNALC ne vous coûte RIEN !

RÉDUCTIONS :

Disponibilité, Congé parental : 60 €

ADHÉRENTS BIENFAITEURS : Vous pouvez aider le SNALC et ajouter tout montant à votre cotisation (fiscalement déductible).

RETRAITES : 90€

Pourquoi rejoindre le SNALC ?

1 – L'INDÉPENDANCE DU SNALC

Contrairement aux autres organisations représentatives, le SNALC ne perçoit aucune subvention d'État. Cela garantit son indépendance. Il n'agit que par les cotisations de ses adhérents et s'est engagé à reverser intégralement à des associations caritatives toute subvention qu'il pourrait percevoir de l'État...

2 – LA REPRÉSENTATIVITÉ DU SNALC

Le SNALC, qui siège au comité technique ministériel, est un syndicat **représentatif pour tous les personnels de l'Éducation nationale**, enseignants et non enseignants, titulaires et non titulaires, en France et à l'étranger, de l'école au supérieur.

Le SNALC a des élus nationaux, académiques et départementaux. Il peut vous défendre pour tout ce qui concerne votre carrière et vos conditions de travail : mutations, promotions...

3 – AU SNALC, PAS DE LANGUE DE BOIS

Si vous avez goûté aux syndicats qui ne sont pas là quand vous avez besoin d'eux, si vous en avez soupé de ceux qui vous ont peut-être fait croire à leur toute-puissance pour que vous vous retrouviez sur leurs listes, et ne font rien pour vous quand vous en avez besoin, si vous supportez toujours plus mal de constater qu'en 30 ans nombre d'organisations syndicales ont laissé les gouvernements successifs détruire l'École de la République en laquelle vous voulez croire encore, alors aujourd'hui, ne vous laissez plus abuser par des mensonges et des promesses non tenues. Venez découvrir ce qu'est un syndicat indépendant, représentatif, apolitique, porté par des femmes et des hommes investis, à l'écoute et réactifs.

4 – AVANTAGES-SNALC : EXCLUSIF POUR LES ADHÉRENTS

Le SNALC a lancé son propre « **Comité d'entreprise** ». Grâce à l'évolution constante du nombre de ses adhérents, le SNALC a pu négocier auprès de grands groupes **des tarifs attractifs réservés à ses adhérents**. Il s'est ainsi doté d'un service inédit, au bénéfice de ses adhérents : **AVANTAGES SNALC**. Vacances, gardes d'enfants, optique, billetterie... profitez d'offres et réductions spéciales.

Dans le cadre des Avantages-SNALC, **Mobi-SNALC** est un dispositif d'aide aux adhérents du SNALC, qui comprend d'une part des outils de **prévention et de remédiation à la souffrance au travail** dispensés par des spécialistes diplômés, dans toutes sortes de difficultés (harcèlement, gestion de l'autorité en classe, gestion des conflits, stress...) et d'autre part, des **conseils en matière d'évolution professionnelle** afin d'aborder au mieux son évolution de carrière et/ou sa mobilité professionnelle.

5 – UNE VRAIE ASSISTANCE JURIDIQUE GRÂCE AU SNALC

Le SNALC a été le premier syndicat à proposer à ses adhérents une assistance juridique pénale (agression, diffamation, harcèlement...) assurée par notre partenaire exclusif la GMF. Ces garanties spécifiques pour les risques liés au métier sont comprises dans l'adhésion au SNALC : plus besoin de cotisation complémentaire.

Pour le SNALC, la défense des conditions de travail et du respect des personnels est une priorité.

6 – UNE PROPOSITION D'ADHÉSION ADAPTÉE À VOTRE SITUATION

Le SNALC propose une offre d'adhésion et des **tarifs imbattables** qui vous surprendront, des modalités variées, avec la liberté de poursuivre ou d'interrompre votre cotisation quand vous le voulez, comme vous le voulez. Une adhésion à tarif adapté à votre catégorie, **protection GMF incluse** : avec la déduction fiscale de 66%, **la cotisation revient à 0 € !**